



SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

LE MOT DU PRÉSIDENT

Les modalités pour la tenue de cette assemblée générale nous rappellent que depuis le mois de mars dernier, nous traversons une période de crise sanitaire inédite et qu'à ce jour, même si un déconfinement progressif a pu être mis en œuvre au regard de la circulation du virus et de la situation sanitaire dans notre département et notre région, nous devons rester prudents et continuer à nous protéger mutuellement et solidairement, notamment en continuant à respecter les gestes barrières.

D'ores et déjà, je voudrais remercier le Directeur général et l'ensemble des Directeurs, les professionnels, cadres et non cadres, qui, quelle que soit leur fonction, qu'ils aient continué à œuvrer en présentiel ou en télétravail, ont fait preuve d'un engagement sans réserve et d'un sens aigu des responsabilités.

L'ensemble des points traités par le Conseil d'administration a été préparé par la Commission permanente qui s'est réunie tous les mois à l'exception de ceux d'été. Outre le suivi régulier des activités des établissements et services de l'association et du reporting effectué par le Directeur général, elle s'est particulièrement attachée aux dossiers sensibles, en particulier ceux relevés lors de notre précédente assemblée générale.

Les six groupes actions relatifs aux six thématiques retenues pour mettre en œuvre le projet associatif adopté par l'Assemblée générale ont démarré leurs travaux au début de l'été 2019.

D'ores et déjà, après 19 séances de travail en 2019, des idées et propositions concrètes émergent mais malheureusement la crise sanitaire actuelle a suspendu les travaux sur le premier semestre 2020. Ils reprendront dès septembre tout comme pour le Comité de suivi composé de douze membres, à parts égales de représentation administrateurs / usagers / salariés / direction, qui s'est réuni à trois reprises en 2019. Le groupe miroir (10 personnes) a été réuni pour la première fois en décembre ; il a un rôle de suggestions, perceptions et baromètre.

La coordination de l'ensemble a été confiée à la direction recherche et développement avec en appui le service de communication.

Comme vous pouvez le constater, le bilan de l'année 2019 témoigne de l'intense activité de l'Acsea qui accompagne chaque année environ 14 000 jeunes et adultes en difficultés et quelles que soient la nature et l'origine de leurs difficultés. Nos interventions reflètent notre engagement solidaire, militant et humaniste et notre attachement aux valeurs de justice, de fraternité et de laïcité. Il témoigne aussi des efforts entrepris pour adapter notre modèle d'organisation et atteindre l'équilibre financier indispensable à la pérennité de nos actions tout en maintenant un haut degré de qualité dans les prestations que nous délivrons aux personnes accompagnées. Le rapport financier de notre trésorier confirmera les tendances soulignées par mes soins au nom du Conseil d'administration.

Je termine enfin ce rapport moral en rendant un hommage à plusieurs compagnons de route ayant contribué au développement et au rayonnement de l'Acsea disparus en 2019 et en tout début 2020 :

- en mars 2019, Christophe Bertault, éducateur ayant rejoint l'Acsea en 1993 et assurant la mission de chef de service au Service d'action préventive depuis 2003 ;
- en avril 2019, Robert Van Steenwinkel ancien administrateur, membre de la Commission permanente et Vice-président en charge des affaires sociales durant plusieurs années ;
- en septembre 2019, Jean-Pierre Marie ancien Directeur du Service d'investigations spécialisées puis de l'ICB avant de prendre la Direction générale de l'ADSEAM ;
- en décembre 2019, Jacques Robin ancien Directeur du SAJD ;
- en janvier dernier, Alain Poussier ancien directeur des SEMO puis du département Milieu ouvert
- en avril dernier, Guy Robieux, ancien Directeur de Champ Goubert.

Ainsi se construit et se poursuit la mémoire des associations... chacun y laissant une trace que nous ne devons pas oublier.

Je vous remercie,


Didier TRONCHE,
Président.



Inauguration de la venelle Sylvain Gourbin le 27 novembre 2019



La fête institutionnelle : "Les joutes de Champ Goubert" le 26 juin 2019

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Outil de rendu compte de l'action des établissements et services de l'ACSEA, le rapport d'activité associatif permet également de mettre en exergue les problématiques rencontrées par les 14 064 personnes auprès desquelles les professionnels de l'association sont intervenus en 2019. Il participe de la sorte à la fonction d'observation sociale de l'ACSEA qui est ainsi légitime à faire valoir des analyses et des propositions aux pouvoirs publics pour améliorer les politiques d'action sociale tant à l'échelon départemental que national.

Je tiens ici à remercier l'ensemble des 1302 collaboratrices et collaborateurs qui étaient présents le 31 décembre 2019 pour la qualité de leur engagement professionnel.

L'année 2018 avait été qualifiée d'année de tensions mais prélude à une nouvelle étape de l'action. L'année 2019 a parfaitement comblé ce vœu.

Dès le mois de février, le nouveau projet associatif adopté le 12 décembre 2018 pour la période 2019/2023 a été présenté aux salariés et six groupes de travail se sont constitués sous le pilotage de la direction recherche développement pour produire des propositions d'action sur les six axes arrêtés par l'Assemblée générale.

Depuis, c'est près d'une centaine de bénévoles et de professionnels qui sont à pied d'œuvre pour proposer des actions opérationnelles au Conseil d'administration.

Parallèlement à ce chantier, la négociation du troisième contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'ARS de Normandie et le Conseil départemental du Calvados s'est poursuivie, sous l'égide de la direction financière et de la direction recherche développement, sur tout le premier semestre 2019 pour aboutir à une signature en juin. Le diagnostic partagé et les axes d'évolution retenus vont donc guider l'action des structures de son périmètre jusqu'en 2023.

Un autre chantier structurant engagé en 2018 sous la responsabilité de la direction des services juridiques et des systèmes d'information a connu un jalon important en 2019 puisque le progiciel du dossier unique de l'utilisateur « Ogyris », de la société SociaNova a été retenu en mai. Dès l'automne, un comité de pilotage a été constitué pour engager le déploiement de cet outil qui améliorera le reporting des actions de suivi mises en place pour chaque bénéficiaire de

nos actions tout en favorisant à la fois un plus grand respect de la vie privée de chacun d'eux et une meilleure articulation de l'action des professionnels impliqués dans la mise en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement.

L'arrivée d'une nouvelle directrice des ressources humaines en mai et d'un nouveau directeur général en juillet ont permis de débloquer la négociation d'un accord d'entreprise sur la mise en place de Conseils sociaux économiques locaux et d'un Conseil social et économique central. Signé à l'unanimité par les partenaires sociaux de l'ACSEA en octobre et valable pour une mandature de 3 années, il a permis la signature d'un protocole électoral dans la foulée pour organiser les élections professionnelles début 2020.

Les travaux préparatoires à l'élaboration du CPOM ont souligné la marge d'amélioration de notre système d'information mais également l'hétérogénéité dans l'application de certaines normes et règles qui devraient être mieux harmonisées. Les 4 directions de la direction générale et les équipes de direction des établissements et services ont donc poursuivi et accentué la revue des pratiques et des procédures pour fiabiliser les règles de gestion et le reporting tant RH que financier.

Pour mener à bien l'ensemble des chantiers ci-dessus évoqués et d'autres jugés tout aussi pertinents telle la redéfinition d'une politique de communication ou le lancement d'une politique de recherche de mécénat et d'hybridation de nos ressources financières, une programmation des actions à mettre en œuvre a été réalisée fin 2019 par l'équipe de direction de la direction générale. Établie jusqu'en 2023, terme de l'actuel projet associatif et CPOM, elle a été validée par le Conseil d'administration en février 2020.

Ce qui précède illustre les éléments phares de cette année 2019 et sera utilement complété par la lecture des chapitres du rapport d'activité 2019.



Pascal CORDIER,
Directeur général

Extrait du rapport général associatif du Directeur général, Pascal CORDIER.

LES CHIFFRES CLÉS

14064 PERSONNES ACCUEILLIES
OU ACCOMPAGNÉES



4 PÔLES
D'INTERVENTION



28 ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES

21 ADMINISTRATEURS
BÉNÉVOLES



1302 PROFESSIONNELS
(AU 31/12/19)



+69M€ DE RECETTES
D'ACTIVITÉ



+15 FINANCEURS ET
MÉCÈNES



2 SERVICES
CIVIQUES



LES DONNÉES FINANCIÈRES

PRÈS DE **73M€** DE PRODUITS D'EXPLOITATION
POUR L'ANNÉE 2019

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

31%

ÉTAT

10%

SOURCES DE
FINANCEMENTS



AUTRES

15%

ASSURANCE
MALADIE

44%



LA MASSE SALARIALE
REPRÉSENTE

76%

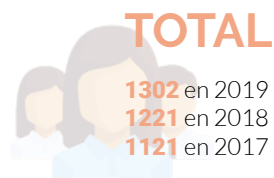
DES CHARGES
TOTALES

LES RESSOURCES HUMAINES



1 302 salariés présents au 31/12/2019
89,55 % de CDI

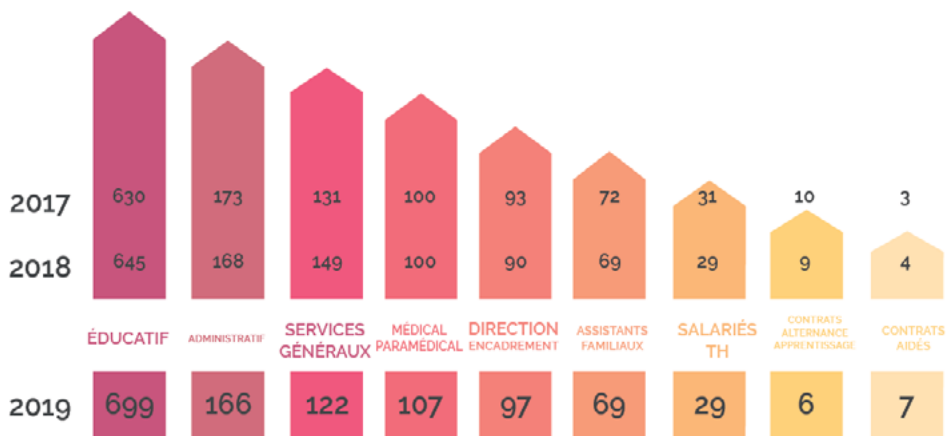
- **Tendance** : stabilité générale des effectifs
- **10,45 %** de CDD



RÉPARTITION PAR TYPE D'EMPLOI

La situation des effectifs par catégorie d'emploi reste stable compte tenu des évolutions d'activité des établissements et services.

Pour rappel, les données suivantes tiennent compte des CDD présents au 31/12 :



L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



75
PERSONNES
PHYSIQUES AYANT
UN HANDICAP

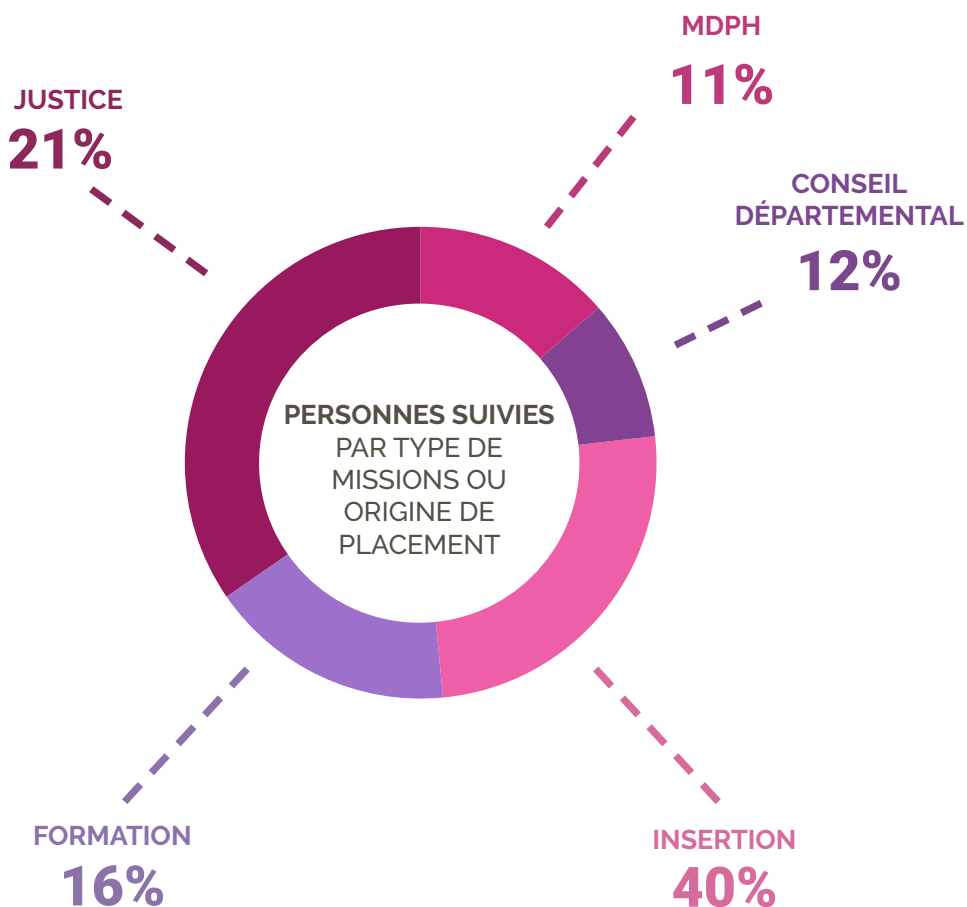
reconnu et travaillant en milieu ordinaire (cet effectif s'entend hors salariés T.H. des entreprises adaptées).

Cette année encore, l'ACSEA dépasse la simple obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) pour l'ensemble de l'effectif de l'association.

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES OU ACCUEILLIES

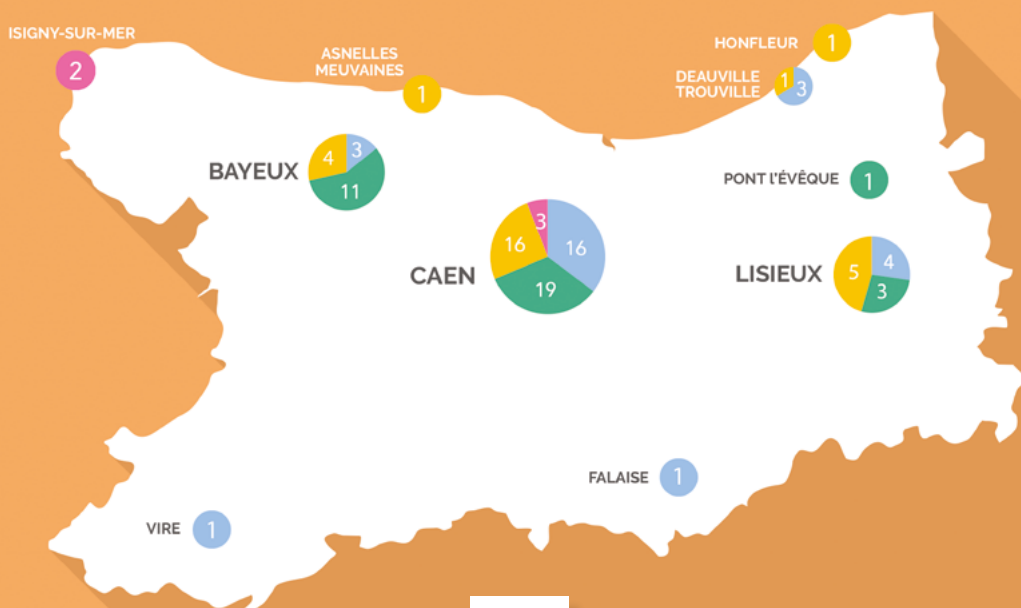
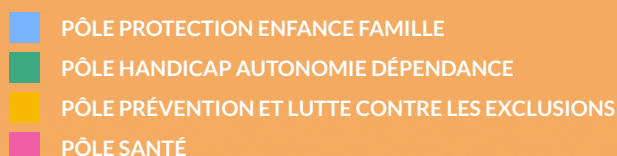


14 064
PERSONNES



L'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS & SERVICES DANS LE CALVADOS

L'ACSEA intervient sur l'ensemble du département, elle développe ses actions à travers ses établissements et services, organisés par départements et regroupés en 4 pôles :





COORDONNÉES

ACSEA - Siège social
et Direction générale
1 Impasse des Ormes
CS 80070
14200 Hérouville Saint Clair

Tél : 02 31 47 00 00

Fax : 02 31 47 00 09

Mail : acsea@acsea.asso.fr

Retrouvez l'intégralité du rapport
d'activité 2019 sur le site
www.acsea.asso.fr